



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère d'État

Le Ministre des Communications
et des Médias

Réponse de Monsieur le Ministre des Communications et des Médias Xavier BETTEL à la question parlementaire n°8018 du 22 mai 2023 de Monsieur le Député Laurent MOSAR concernant l'amende record dans le cadre du Règlement général européen sur la protection des données (RGPD)

Comment est-ce que Monsieur le Ministre évalue cette sanction ?

Il ne revient pas au Ministre des Communications et des Médias d'évaluer les sanctions prononcées par l'autorité de contrôle en matière de protection des données irlandaise.

Est-ce que des utilisateurs de Facebook luxembourgeois sont concernés par le transfert de leurs données vers les Etats-Unis ? Dans l'affirmative, de combien d'utilisateurs s'agit-il ?

La Commission nationale pour la protection des données n'est pas en mesure de fournir le nombre d'utilisateurs luxembourgeois concernés.

Où en sont les travaux entourant un nouvel accord entourant le transfert de données transatlantique entre l'UE et les Etats-Unis ?

Comme suite à l'accord de principe signé le 25 mars 2022 entre la Présidente de la Commission européenne et le Président des États-Unis, ce dernier a énoncé, le 7 octobre 2022, des actes réglementaires (« *executive orders* ») permettant d'ouvrir les négociations pour une éventuelle nouvelle décision d'adéquation. La Commission européenne a conclu, à la fin de l'année 2022, son évaluation du niveau de protection en matière de protection des données à caractère personnel américain à l'aune des « *executive orders* » et proposé un projet de décision d'adéquation sur le cadre de transfert de données entre l'Union européenne et les États-Unis (en anglais « *EU-US Data Privacy Framework* » ou « *DPF* »).

Les premiers échanges entre la Commission européenne et les représentants des États membres de l'Union européenne ont eu lieu au début de l'année 2023 dans le cadre du comité établi par l'article 93 du règlement général sur la protection des données de l'UE (« *RGPD* »). Ils se poursuivent et prennent notamment en compte l'avis publié par le Comité européen de la protection des données (en anglais « *EDPB* ») au sujet du projet de décision d'adéquation sur le DPF.

Pour plus d'information sur la procédure relative à ces travaux, l'honorable Député peut utilement se référer aux éléments de réponse à la question parlementaire n°6102.

Luxembourg, le 08 juin 2023

Le Ministre des Communications et des Médias

(s.) Xavier BETTEL